Assises de la prévention 2022 Intervention de Valérie Glatigny Ministre de l'Aide à la Jeunesse

Mesdames et Messieurs les Administrateurs Généraux, Monsieur le Directeur Général adjoint, Mesdames et Messieurs les Chargés de prévention, j'ai vu aussi Monsieur le DGDE, cher Bernard, Délégué Général aux Droits de l'Enfant, Mesdames et Messieurs les Mandants, Madame la Secrétaire Générale et Politique du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, chers acteurs, chers partenaires, j'en ai sûrement oublié, mes excuses...

Je pensais d'abord commencer par souhaiter un très bon rétablissement à Valérie Devis. Je sais qu'elle est très triste de ne pas être présente parmi nous, et puis je voulais vous aussi dire aussi ma joie de voir plusieurs représentants de l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec toutes les administrations, quasi, qui sont représentées, ou de près ou de loin, donc c'est un grand plaisir de vous voir tous réunis aujourd'hui. Et vous êtes très nombreux, c'est un vrai plaisir de se revoir enfin en présentiel.

Moi je me réjouis de me trouver ici ce matin.

Vous allez dire : « Oui les politiques ils disent toujours ça ». C'est vrai, on dit toujours qu'on est contents d'être là, ça c'est un principe de base.

Mais je suis particulièrement heureuse d'être là parce que cette journée, une fois de plus, elle va marquer la priorité qu'on accorde à la prévention.

Alors, cette priorité elle est consacrée dans la loi puisque le législateur a consacré le premier livre du Code de la Prévention, de l'Aide et de la Protection de la Jeunesse, et il nous revient, tous ensemble, de mettre en lumière et de faire grandir ces actions de prévention et faveur des enfants, des jeunes, de leurs familles et de leurs familiers.

Alors, c'est un défi qui a l'air simple comme ça... on sait qu'il sera ambitieux, et qu'il est nécessaire, également.

Parce que l'impact du travail réalisé aura un impact, des implications directes sur le bien-être à venir des jeunes, de leurs familles, de leurs familiers, puisque les actions qui sont déployées dans le cadre de la prévention visent particulièrement à réduire le nombre de jeunes en difficulté ou en danger.

L'importance de la visibilité de la prévention, elle est là, l'importance aussi d'étendre les champs d'action.

Je me réjouis particulièrement que ces Assises, les Assises de la Prévention, elles aient été organisées sur un modèle participatif.

Puisque depuis juin 2021 vous avez été invités à apporter vos contributions en mettant en avant des expériences.

Il y a un travail très long qui a déjà été réalisé, avec des échanges. Et je pense que les échanges qui vont suivre, seront encore l'occasion de renforcer ces collaborations pour donner une vision transversale de la prévention.

C'est la raison, évidemment, pour laquelle je suis heureuse de voir des représentants du secteur du sport, des représentants du secteur des maisons de justice, des représentants du secteur de l'enseignement, qu'il soit obligatoire ou supérieur : je pense que c'est tous ensemble qu'on doit relever ce travail.

Parce qu'au fond, nous ne faisons rien d'autre au quotidien, toute la journée, que de la prévention.

Je pense que si on devait résumer l'action de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans tous ses champs de compétences, peut-être qu'on pourrait mettre en premier lieu : la prévention.

Alors, on sait bien que ce n'est pas quelque chose qui peut s'arrêter aux frontières du seul secteur de l'aide à la jeunesse. À l'école, bien sûr, dans le sport, à l'occasion de stages de vacances, lors d'activités culturelles, ou des organismes de jeunesses, et bien, nous devons agir dans tous les lieux où nous avons des jeunes qui évoluent.

Et je suis persuadée que c'est en offrant ce travail de prévention, accessible à l'ensemble des enfants et des jeunes, en leur donnant à tous la possibilité de trouver l'aide nécessaire sans devoir parfois en faire la démarche, et bien, c'est à ce prix-là que nous arriverons vraiment à travailler en faveur de l'égalité des chances, un point central dans toutes nos actions.

C'est bien ça dont il est question, c'est de permettre à chaque enfant, à chaque jeune, de disposer des soutiens nécessaires qui vont lui permettre de grandir, de s'épanouir, et puis de poursuivre, bien sûr, sa scolarité, de trouver sa place dans la société, avec ses amis, dans une activité sportive Et puis avant tout, puisque je m'adresse à des professionnels de l'aide à la jeunesse : éviter le recours à l'aide spécialisée, et à fortiori, éviter un éloignement du milieu familial.

Alors, je ne sais pas si c'est un proverbe africain, mais en tout cas j'ai déjà entendu que c'était un proverbe africain, qui dit qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant.

Et je pense que c'est vraiment adéquat de rappeler cette phrase maintenant, puisque nous sommes tous réunis pour mettre l'accent sur ce concept central de la prévention.

Je dis que, pour donner les meilleures chances à chaque enfant, à chaque jeune, il faut encourager, il faut renforcer nos collaborations.

Des collaborations qui existent déjà : j'ai vu plusieurs administrateurs généraux s'entretenir en aparté, et expliquer ce qu'ils font déjà, ensemble.

Renforcer ces collaborations qui existent en faveur des jeunes et des familles, où chacun doit, bien sûr, agir dans son domaine de compétence, avec les spécificités qui lui sont propres.

Mais qu'il s'agisse de l'aide sociale générale, des politiques de logement, ou encore de l'enseignement : on doit travailler de façon décloisonnée.

Il s'agit d'un projet ambitieux pour lequel votre mobilisation sera essentielle. Et cela tout au long du processus jusqu'à la remise du rapport final, prévue fin septembre 2023.

Ces Assises, au-delà du travail conséquent que vous réalisez déjà, je les souhaite déclencheuses de plus de visibilité, plus de transversalité, on l'a dit, plus de collaborations avec les autres niveaux de pouvoir.

Je ne serai pas plus longue, parce que je pense que le plus intéressant c'est ce qui va suivre, mais je vous souhaite d'ores et déjà de très, très belles Assises de la prévention.

Merci.